

DROIT INTERNATIONAL PUBLIC : LES PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Compétence et stratégie personnelle

Prof. Philippe WECKEL

La *Société française pour le droit international* a organisé le 9 février 2008 à Paris une première rencontre entre les doctorants et les professionnels. L'initiative a été prise par le Bureau de la section des jeunes membres (doctorants) qui a brillamment réussi son premier essai. Le mouvement est lancé et l'intérêt suscité par cette manifestation auprès des jeunes et des professionnels devrait garantir sa pérennité et surtout son développement. Elle répond en effet à un besoin pratique évident d'ajustement de l'offre à la demande pour les formations de droit international public. En confiant aux établissements universitaires une mission de professionnalisation, la Loi exclut désormais la sanctuarisation de l'Université qui serait dispensatrice d'un savoir détaché du monde professionnel. En peu d'années, cette rencontre avec les professionnels devrait devenir la bourse nationale des stages et de l'emploi dans notre discipline. Les professionnels sont partants pour ce défi. La question de l'avenir professionnel est tellement angoissante pour les étudiants qu'ils refusent généralement de l'affronter, encouragés dans ce déni par la sanctuarisation de l'Université. Il faut briser le tabou.

Dans l'ensemble les enseignements qui peuvent être tirés de cette première expérience confirment ce que l'on pouvait déjà penser.

I. LA COMPÉTENCE, CLE DE LA REUSSITE.

A un certain niveau de compétence juridique la réussite professionnelle peut être garantie pour les étudiants sortant d'une bonne filière de droit international public.

La maîtrise réelle (écrite et orale) de l'anglais est impérative. Lorsque cet élément est acquis le diplômé francophone, nécessairement minoritaire, se trouve avantage. La seule solution, à mon sens, pour régler ce problème récurrent, serait d'intégrer le TOEIC dans le cursus de formation à Bac plus 5, à l'instar de la pratique des écoles de commerce ou d'ingénieurs. En outre, une troisième langue constitue un atout certain.

Toutefois, c'est bien pour sa compétence en droit international public que la personne est recrutée, même si une capacité d'apprentissage dans d'autres domaines est attendue. Le diplômé trouvera sans difficulté sa place dans une stratégie de diversification et de complémentarité des profils

au niveau du recrutement. En effet, avec la mondialisation du droit les questions de droit international public sont de plus en plus importantes. Or elles imposent un savoir-faire spécial (notamment le droit des traités, celui de la responsabilité de l'Etat, toutes les questions relatives à la condition et aux compétences de l'Etat, la maîtrise réelle de la jurisprudence internationale). Souvent le juriste ordinaire n'identifie même pas dans un dossier les situations juridiques relevant du droit international.

La compétence est recherchée et non un vernis qui ne résisterait pas au premier grattage. L'expérience des procès simulés est un grand atout ; la participation aux concours internationaux figure très utilement sur un CV. On attend donc du diplômé qu'il soit à la fois un spécialiste efficace des questions de droit international avec une capacité de relier en pratique tous les domaines de ce droit et qu'il fasse preuve d'une aptitude concrète à intégrer les problèmes de droit national dans une approche comparatiste. En effet, le droit international n'est pas suspendu en l'air et il est rare qu'une situation juridique n'ait pas de racines dans les droits nationaux, y compris le droit communautaire.

II. LES CARACTERISTIQUES DU MARCHE DE L'EMPLOI.

Les caractéristiques du marché de l'emploi valorisent la stratégie personnelle. Pour réussir l'étudiant devra surmonter deux difficultés particulières.

A. Un secteur complètement mondialisé.

L'offre et la demande sont intégralement mondialisées. Il convient en effet de rappeler que le droit international public est une discipline juridique universelle, puisque l'enseignement a le même objet quel que soit le pays considéré. Dans ce sens, le droit international public se trouve placé dans une situation qui évoque plutôt celle des sciences exactes que des autres disciplines juridiques, toutes marquées par la relativité spatiale. Les étudiants issus des formations françaises entrent ainsi directement et totalement en concurrence avec ceux des meilleures universités du monde. En outre le marché de l'emploi dans les organisations internationales est régulé par les quotas nationaux.

B. Une offre d'emploi éparpillée.

Le nombre des emplois de juriste spécialiste de droit international public est très limité, mêmes dans les plus grandes organisations internationales. Alors qu'il n'existe pas dans la fonction publique française de corps de juristes internationalistes, les institutions internationales comprennent des équipes restreintes d'agents dont l'activité à plein temps consiste à gérer des problèmes de droit international public. Bien entendu la diversité des employeurs compense en partie cette situation, mais encore faut-il avoir connaissance des rares postes offerts.

La plupart des jeunes spécialistes de droit international public a donc vocation à occuper des emplois pour lesquels la spécialité constitue un atout déterminant au moment du recrutement sans représenter pour autant l'objet exclusif de l'activité professionnelle. La capacité d'adaptation au poste, celle d'apprendre à apprendre, apparaît dans un tel contexte déterminante. Pour cela il est essentiel que le juriste de droit international public puisse se distinguer d'abord par une excellente formation de base couvrant tout le droit privé et tout le droit public. Seuls les meilleurs éléments des facultés de droit devraient se destiner à des carrières de droit international public. En outre un bon niveau en droit communautaire et en droit international privé font parties du « bagage » du spécialiste de droit international public. Il est particulièrement important de maîtriser les concepts et les méthodes du droit international privé, la « Rolls » du droit privé.

Les petites niches d'emploi sont très nombreuses. Chaque création d'une institution internationale crée un petit appel d'air. Il convient donc de demeurer à l'affût des opportunités. La juridicisation des relations internationales suscite un mouvement de recrutement très favorable à la génération actuelle. Ainsi la généralisation des traités bilatéraux d'investissement (BIT) sur le plan mondial assure une croissance rapide de l'arbitrage international. Aussi, les cabinets internationaux d'avocats sont-ils fortement demandeurs de jeunes spécialistes du droit international public. Le profil est rare et donc précieux, bien plus que la spécialité du droit des affaires, même dites « internationales », qui est plus commune. Les jeunes sont attendus. En réalité les perspectives professionnelles existent dans tous les domaines du droit international. La diversification des profils (les spécialisations acquises par la formation doctorale : droit (international) économique, droit (...) de l'environnement, droits de l'homme, droit (...) humanitaire, droit (...) du travail, de la santé, de la mer, pénal, aéronautique ou spatial, de la sécurité et du désarmement, etc.) assure l'ajustement de l'offre à la demande des employeurs. Il convient de se garder de tout préjugé à l'encontre de certains domaines particuliers du droit international. Tous les domaines du droit international offrent des perspectives professionnelles intéressantes à condition que le sujet de thèse soit bien choisi et que l'étudiant suive une stratégie de professionnalisation cohérente.

III. LE PARCOURS PROFESSIONNALISANT

A. Doctorat

Plus qu'ailleurs le doctorat, sans être absolument indispensable, confère un avantage concurrentiel important, à condition, bien entendu, que la période de formation doctorale ait vraiment apporté un savoir-faire supplémentaire justifiant les années de retard par rapport à l'entrée normale

dans la vie professionnelle. Les choix effectués au moment de l'inscription en doctorat sont déterminants.

L'alternative au doctorat consiste souvent en une double qualification (Mastère II plus Diplôme de Sciences po, d'une école de commerce, etc.).

B. Stages

Les stages de haut niveau (stages longs auprès d'un cabinet international d'avocats, du greffe d'un tribunal international, d'un service d'une Organisation internationale qui permettent de pratiquer le droit international public) ouvrent l'accès à l'emploi. Plus généralement les stages et l'intégration à un réseau devraient être l'objectif dominant du jeune spécialiste (il devra se faire connaître et reconnaître dans un milieu). Cette reconnaissance recherchée le plus tôt possible assurera la réussite du projet professionnel. Dans la période clé de la formation doctorale, se concentrer exclusivement sur son travail de thèse serait une erreur fatale.

C. Expérience professionnelle

Il convient de remarquer que la majorité des fonctionnaires internationaux est recrutée après une première expérience professionnelle longue acquise généralement au niveau national. 5 à 10 ans d'expérience dans un poste de responsabilité de la fonction publique nationale, voire d'une société privée, commerciale ou sans but lucratif (ONG), l'intégration dans un cabinet international d'avocats, etc. ouvrent des perspectives intéressantes dans les Organisations internationales. La formation initiale en droit international public acquiert à ce moment là toute sa valeur.

*

* *

Toute cette présentation se résume en une formule : LA COMPETENCE ET LA STRATEGIE PERSONNELLE. En somme, du travail et de la perspicacité, avec évidemment la foi et l'ambition nécessaires à toute réussite professionnelle.

Les goulets d'étranglement se rencontrent surtout à la sortie des formations qui attirent un grand nombre d'étudiants, ce qui n'est pas le cas du droit international public. Il est certain néanmoins que les profils médiocres ne trouvent guère de place sur ce marché très concurrentiel et sélectif du droit international public. Il n'y a pas d'alternative dans cette matière à l'excellence. Il n'y a pas de marché intermédiaire, pas de niveau moyen. Au demeurant ceux qui rêvent d'une vie facile vouée aux voyages risquent d'être déçus. Pour de nombreux étudiants français qui ne distinguent pas les enjeux

et difficultés, l'orientation vers le droit international public et, plus généralement, les carrières dans l'« international » sont un leurre. Et pourtant que de portes s'ouvrent presque naturellement à ceux qui ont su gérer intelligemment leur affaire et qui sont des passionnés. Il faut en effet avoir la « fibre » de l'internationaliste. Cette dimension affective est essentielle.